



PROCÈS VERBAL COMITÉ DIRECTEUR

LUNDI 01^{ER} JUILLET 2024

Présents : Jonathan BLONDY (Président), Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance), Mmes Alicia BERNARD, Stéphanie BOURDIER, Mathilde DELANNES, Caroline LAUSEILLE, Laetitia LERIN, Nathalie LONGUEVILLE, Chrystèle MARJARIE, Nathalie VAN HEGHE, Natacha VIGIER.

Samuel ALLARD, Christophe BARONDEAU, Quentin BERTHELET, Fabrice BOUDY, José DA SILVA, Quentin DELANNES, Smaïn FEKIRINI, Vincent GUILLAUMEAU, Jean-Marc LALET, Renaud LEGAL, Aubin SOLER.

Excusés : Dr Luc FONTAINE, David CHARRIERAS, Olivier MODESTE et Noé RASPADO (Motif professionnel).

Invités : Patrick BUFFIERE (Président de l'UNAF24), Eric PESTOURIE (Représentant de l'AEF24), Bernard LAGARDE (Représentant de la LFNA). Martine BLOND, Marie Annick DUJARRI, Sabine PRADAL, Piéric MODOLO, Josselin CHUBILLEAU, Erick SENECHAL (Salariés).

INTRODUCTION DU PRÉSIDENT

Jonathan BLONDY accueille les membres et les différents invités pour ce premier Comité Directeur du mandat. Il remercie également les salariés pour leur présence. Bernard LAGARDE représente la LFNA, Eric PESTOURIE l'AEF24 et Patrick BUFFIERE l'UNAF24.

Le Président rappelle que la tâche qui nous incombe est ardue et que l'équipe doit mesurer l'importance de cette mission et commencer à directement mettre en application le projet. L'évolution est souhaitée et attendue par les clubs, aux élus de l'instaurer, au fil du mandat pour ne pas brusquer les clubs.

PRÉSENTATION DES SALARIÉS ET DES ÉLUS (BUREAU ET COMITÉ DIRECTEUR)

Chaque salarié se présente l'un après l'autre, de même que les élus, afin de permettre une meilleure compréhension des rôles de chacun et des missions inhérentes à leurs postes.

Du côté salariés, Marie Annick DUJARRI continuera d'avoir en charge la gestion des finances et de la comptabilité générale. Piéric MODOLO qui était sur la gestion du centre technique va progressivement basculer sur des tâches plus administratives sur les deux tiers de son temps de travail et conservera le dernier tiers aux côtés de Sabine PRADAL. Ce changement de fonction est rendu nécessaire par le récent départ en retraite, non remplacé, de Béatrice MAZEAU. Sabine PRADAL va donc assurer la gestion du centre technique, la gestion des plannings, soutenue et épaulée par Piéric MODOLO.

Martine BLOND assure un rôle de Responsable Administrative avec la gestion du secrétariat général en lien avec les élus, assumant le secrétariat des commissions, les relations clubs ou encore les dossiers de subvention.

Les techniciens Josselin CHUBILLEAU et Erick SENECHAL assurent en binôme l'intégralité des dossiers techniques, les formations, les labellisations clubs ainsi que la prise en charge des sélections.

L'ensemble des élus se présente ensuite aux salariés.



INFORMATIONS DIVERSES

La prise de fonction, sans passation, a été assurée dès le lundi 24 juin dernier. Un remerciement aux salariés et à Patrick DEMARET pour leur aide.

Jonathan informe avoir dû gérer le dossier AQUICARDIA dès son arrivée. En effet, un contrat de prestation de service pour la fourniture et suivi d'un défibrillateur, avec abonnement sur cinq ans pour 255€ TTC avait été souscrit en mars dernier. Il a pu négocier une réduction à 135€ TTC mensuel, et le remboursement de deux factures de formation via l'AFDAS.

L'équipe s'est démultipliée sur les Assemblées Générales de clubs cette semaine : FC BELVESOIS, FC THENON LIMEYRAT FOSSEMAGNE, THIVIERS NORD DORDOGNE, PÉRIGUEUX FOOT, FC PAYS DE L'EYRAUD, FC FAUX, FC ATUR, AS CHAMPCEVINEL, ENTENTE GRIGNOLS VILLAMBLARD). Il informe par ailleurs du changement de président à l'AS COURSAC. Julien GRACIA-CARPALLO prend la suite de Jean-Marc CLEMENCEAU. Il alerte sur le fait que le bureau nouvellement élu a peu d'expérience des fonctions, et que le club aura besoin d'être soutenu.

Une prise de contact a été opérée par le Président avec l'ensemble des clubs endettés auprès de l'instance, afin de faire un point de situation.

Il revient ensuite sur le rendez-vous avec Patrick BUFFIERE, Président de l'UNAF 24 (27/06/2024). Lors de cette entrevue ont été abordées la mise à jour du challenge du Fair-Play et l'intégration éventuelle d'un challenge sur le championnat Départemental 3, qui serait basé sur les sanctions disciplinaires uniquement, la remise des dotations du challenge 2023/2024, qui se fera soit lors de la soirée de rentrée des arbitres le 6 septembre ou lors de la soirée d'échange avec les clubs le 9 septembre. Enfin, le sujet primordial de la convention avec le Procureur a été évoqué. Un contact a été pris dès la prise de fonction le lundi 24 juin afin que cette convention soit mise en place le plus rapidement possible.

Une entrevue a également eu lieu ce 27 juin 2024 avec le club de l'AS NEUVIC SAINT LEON au sujet de leur équipe Futsal, en position d'accéder à la R1 mais actuellement en proie à des problématiques de gymnase notamment.

Il informe également que l'ensemble des réunions du CODIR (Comité Directeur) vont être programmées pour la saison. Les amicales de l'UNAF24 et de l'AEF24 seront invitées de façon permanente, les salariés seront également invités, sans obligation d'assister bien entendu.

Les convocations seront adressées par le Secrétaire Général avec à chaque fois l'ensemble des dossiers à traiter pour prise de connaissance en amont.

Quelques travaux ont été entrepris sur une partie des bureaux du District. Remerciements aux bénévoles ayant pris part au chantier, à Lou Ann TEILLOUT, arbitre venue prêter main forte, à Bernard BLONDY et Kévin VILLEPONTOUX pour leur aide sur les travaux extérieurs. Piéric MODOLO est également remercié pour son aide précieuse. Les autres bureaux seront rénovés dans les prochaines semaines, en concertation avec les salariés.



Il termine en évoquant le courrier reçu de Philippe DIALLO, Président de la FFF qui félicite l'équipe pour son élection. Remerciements appuyés du Comité Directeur à son égard ainsi qu'à tous ceux qui ont adressé un message suite au scrutin du 22 juin 2024, notamment les différents Présidents de District ou membres de la Ligue du Football Amateur.

POINT DE SITUATION DES COMMISSIONS
(VALIDATION DES MEMBRES, CRÉATION DES NOUVELLES COMMISSIONS)

Le Comité Directeur procède à l'élection du bureau qui sera donc composé de Jonathan BLONDY (Président), Jean Marc LALET (Vice-Président Délégué), Nathalie LONGUEVILLE (Vice-Présidente), Benjamin HAUTIER (Secrétaire Général), Laetitia LERIN (Secrétaire Générale Adjointe), , Natacha VIGIER (Trésorière Générale), Mathilde DELANNES (Trésorière Générale Adjointe), Nathalie VAN HEGHE, Samuel ALLARD, Fabrice BOUDY et Chrystèle MARJARIE. Vote à l'unanimité.

Il est proposé de voter sur les autorisations d'accès aux données bancaires. La proposition est faite de procéder comme cela se passait avant, à savoir accès pour le Président et les deux trésorières. Vote à l'unanimité.

Le CODIR vote ensuite pour la nomination de plusieurs commissions. Il est précisé que d'autres candidatures arrivées tardivement seront analysées en marge du prochain Comité Directeur, et que les portes restent ouvertes pour les commissions qui ne seraient pas complètes.

Commission de Discipline

Président : Quentin DELANNES.

Membres : Emmanuel LE DEVEHAT (Secrétaire), Nathalie LONGUEVILLE (Représentante du CODIR), Christelle BIBIE (Représentante de la CDA), Damien VERGNAUD (Représentant de la famille des joueurs), Frédéric VERSAVEL, Jean Louis DUMAURE, Julie ANDRAUD, Xavier MORTASSAGNE, Hervé AUTIERE, Yolande DEVALEIX, Caroline LAUSEILLE.

La candidature de Véronique CLOFF a été reçue au poste d'instructrice (non-membre).

La candidature de Alain BLOSSIER a été reçue au poste d'instructeur (non-membre).

Vote des membres à l'unanimité.

Commission d'Appel

Président : Delphin DA SILVA.

Membres : Kévin MENERET (Vice-Président en charge du secrétariat), Chrystèle MARJARIE et Fabrice BOUDY (Représentants du CODIR), Pascal GRAULIERE (Représentant de la CDA), Hervé DURANTHON (Représentant des joueurs), Christelle DURO-DION.

Vote des membres à l'unanimité.

Commission Sportive Seniors

Co-Présidents : Christophe BARONDEAU et Vincent GUILLAUMEAU.

Membres : Dominique PLU, José DI PIERRO, Jessica GUILLAUMEAU, Bertrand GADAUD.

Vote des membres à l'unanimité.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Commission Sportive Jeunes

Président : Jean Marc LALET

Membres : Nathalie VAN HEGHE (Vice-Présidente),

Pôle foot à 5 : Marie France FERNANDEZ, Corentin JACQUART et Basile LAURYN-LAGLÈNE.

Pôle foot à 8 : Adrian GAILLARD et Christophe DUMONT (U11), Daniel FAURE et Alain THOMASSON (U13).

Pôle foot à 11 : Yves KASDAN, Jonathan VERMAST, Thomas BIASOTTO.

Vote des membres à l'unanimité.

Commission des Terrains

Présidente : Mathilde DELANNES

Membres : Daniel FONCY, Alain TOULOUSE, Jacques DUMAS, Jean Marie GUERIN, José DI PIERRO, Lakhdar KHAL, Olivier THOMAS, Patrick BEAUDEAU.

Vote des membres à l'unanimité.

Pôle Arbitrage

Responsable : Benjamin HAUTIER

Président de CDA : Aubin SOLER

Membres : Quentin BERTHELET (Vice-Président en charge du Pôle Promotion de l'Arbitrage), Sadek BATTOU (Secrétaire en charge des désignations seniors), Didier BOUYNE (Secrétaire adjoint en charge des désignations jeunes), Nathalie LONGUEVILLE (Intendante). Jonathan BLONDY (Représentant du CODIR), José DA SILVA (Représentant des arbitres au CODIR), Patrick BUFFIERE (Président de l'UNAF24), Christelle BIBIE (Membre n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage), Mathieu DE MATOS (Représentant de la Commission Technique), Arnaldo DOS SANTOS (Référént des observateurs).

Pôle Formation : Victor DELACOUR, Cyrille DELAFORGE, Mathieu DE MATOS, Camille KHAL, Serge VESSOT

Pôle Féminin : Pascal GRAULIERE, Emeline NIERICHLO. Pôle Promotion de l'Arbitrage : Dimitri DELERUE, Tom Elie MATHIEU, Jérôme POTIER

Vote des membres à l'unanimité.

Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage

Présidente : Laetitia LERIN

Membres : José DI PIERRO, Hervé RABEAU, Lucien ROBERT (Familles des arbitres), Caroline RABEAU, Sandrine PLU (Famille des dirigeants).

Vote des membres à l'unanimité.

Commission Communication, Événementiel et Partenariat

Président : Noé RASPADO

Membres : Jonathan BLONDY, Christelle DURO-DION, Marie BOUCHILLOUX, Rita KOCHER, Laetitia LERIN.

Vote des membres à l'unanimité.

Commission Technique

Co-Présidents : Olivier MODESTE et Renaud LEGAL.

Membres : David CHARRIERAS, Nicolas MONTEIL, Chris GONIN, Rudy GERARD

U12G : Adrian GAILLARD, Julien LACOUR, Gaël JOURDAIN

U13G : Antoine GAY, Marc Antoine PIERRE

U14G : Paul CHARRON, Mathieu DE MATOS

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



U15G : Camille DURAND
U16G : Greg CARIO, Didier PRAXO
U12/U13F : Sandy DUVAL
U14/U15F : Camille DENIS, Serge PIALAT
Vote des membres à l'unanimité.

Commission Foot Adapté

Président : Smain FEKIRINI.

Membres : Michael FOURTICQ-LAHITOLLE, Bradley DOAT, José DA SILVA, Clément LIABOT, Nicolas LILAUD, Gérald BERGER, Christophe DUFFOURD, Alexandre TRIBIER, Alexis BORDE, Aurore SERRAULT, Catherine PIERRON, Isabelle CLARKE, Noa CHARRIERAS.

Vote des membres à l'unanimité.

Commission Finances

Présidente : Nathalie LONGUEVILLE

Membres : Natacha VIGIER, Mathilde DELANNES, Philippe PEREIRA, Bernard LAGARDE, Jonathan BLONDY.

Vote des membres à l'unanimité.

Commission Féminisation du Football

Présidente : Alicia BERNARD

Membres : Matthieu RIGOLET, Marie France FERNANDEZ, Aurore SERRAULT, Christophe JOLIBERT, Chrystèle MARJARIE.

Vote des membres à l'unanimité.

Commission Litiges et Contentieux

Président : Jean-Robert CLOFF

Membres : Jean-Pierre LAMBERT, Thierry CHARTRAIN, Pascal GRAULIERE (CDA), Natacha VIGIER, William JOCO.

Vote des membres à l'unanimité.

Commission Ethique et Fair-Play

Président : José DA SILVA

Membres : Yolande DUVALEIX, Arminda RODRIGUES, Véronique CLOFF, Hervé RABEAU, Thomas DELPEYROUX, Grégory COMBELAS.

Vote des membres à l'unanimité.

Commission Statuts et Règlements

Président : Fabrice BOUDY

Membres : Nicolas GOUGAM, Jean Robert CLOFF, Grégory COMBELAS, Martine BLOND (Référénte administrative), Daniel FAURE, Pascal BENEYTOU.

Vote des membres à l'unanimité.

Commission Inclusion Scolaire et lutte contre les discriminations

Présidente : Stéphanie BOURDIER

Membres : Pauline LASSEOUGUE, Marie BOUCHILLOUX, Quentin MEYLEU.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



Vote des membres à l'unanimité.

Commission Développement Durable

Président : Quentin BERTHELET

Membres : Thibaut BACHA, William JOCO.

Vote des membres à l'unanimité.

Commission du Foot Diversifié

Présidente : Stéphanie BOURDIER

Membres : Stéphane GRANGER, Grégory BOTELLA.

Vote des membres à l'unanimité.

POINT DE SITUATION SUR LA DETTE DES CLUBS

Au 01^{er} juillet, la dette des clubs est de 68 770,36€ en comptant le relevé club établi ce jour, avec paiement demandé le 20 juillet maximum. Le tableau « Balance clubs » est examiné.

Les référents de secteurs seront proposés par Jonathan BLONDY par voie électronique dans les prochains jours. Ils auront la charge du suivi des clubs et notamment au sujet des éventuelles dettes. Il n'est pas acceptable que les salariés aient à gérer cette tâche ingrate, c'est le rôle des élus.

VALIDATION DU CALENDRIER GÉNÉRAL SENIORS

Le calendrier général Seniors est projeté et expliqué par les concernés.

Le projet exposé aux clubs durant la campagne prévoyait de jouer au maximum le championnat aux beaux jours, afin d'arriver à la fin des matchs aller à la trêve de Noël. La proposition a donc été faite en ce sens.

Jonathan explique le projet de « Fête du Football ». L'ensemble des finales de coupe se dérouleraient les 7 et 8 juin 2025 (jeunes, féminines, foot adapté, garçons). L'objectif est de créer une vraie fête du football pour les clubs.

Après une modification mineure, le calendrier général est voté à l'unanimité (annexe 1).

VALIDATION DES ACCESSIONS ET RÉTROGRADATIONS

La proposition du nombre d'accessions et rétrogradations pour la fin de la saison 2024/2025 est expliquée par Jonathan BLONDY. L'idée est de voter un système hybride permettant de repasser à 12 clubs en Départemental 1 dans l'hypothèse où il n'y aurait pas de descente de Ligue. Dans les autres cas de figure, la poule resterait à 14 une saison supplémentaire.

Le projet est validé à l'unanimité (annexe 2).



**VALIDATION DU MAINTIEN À 14 EQUIPES EN DÉPARTEMENTALE 1
ET VALIDATION DES ÉQUIPES REPÊCHÉES**

Faisant partie intégrante du projet de l'équipe, et en vertu de l'article 17 des Règlements Particuliers du District, le maintien de la poule à 14 en Départementale 1 est proposé au vote.

Cette mesure, qui ne lèse aucun club, va donc permettre aux clubs suivant de se sauver :

Départemental 1 - FC FAUX, JS CASTELLEVEQUOISE.

NB : Le club du CA BRANTOMOIS a refusé le repêchage.

Départemental 2 - FR LE MONTEIL, AS NONTRON SAINT PARDOUX B

Départemental 3 - THIVIERS NORD DORDOGNE B, US BACHELLERIE

Au-delà de cette réforme, d'autres repêchages seront également opérés suite à plusieurs ententes à l'échelon Départemental 3. En effet, le club de LIMENS JSA B et les EPIS MONTREM MONTANCEIX s'associent, cela va repêcher le FC JAVERLHAC. L'AMICALE VANXAINS et SAINT AULAYE SPORTS se mettent également en entente ce qui va repêcher le FC PAYS DE L'EYRAUD B. Le club de MONTPON MENESPLET FC n'engagera pas son équipe C. Ce désistement permet le repêchage du FC ESPERANCE FENELON. Enfin, l'AS SAINT PIERRE DE CHIGNAC souhaite repartir au niveau Départemental 4, ce qui va permettre de repêcher l'US HAUTEFORT.

Des repêchages éventuels pourraient avoir lieu si des rétrogradations administratives de clubs néo aquitains étaient prononcés par la DNCG et que des repêchages étaient opérés sur des clubs de Dordogne Périgord en R3.

La liste des clubs repêchés est validée à l'unanimité. Renaud LEGAL n'a pas participé au vote.

VALIDATION DES TARIFS 2024/2025

La grille des tarifs, adressée en amont par voie dématérialisée est étudiée.

Aucune hausse n'est proposée, conformément au projet de l'équipe. La cotisation par licence est maintenue à 1€ pour toutes les catégories, l'euro supplémentaire est donc abrogé. En fonction des résultats financiers, les choses pourraient être revues.

Certains frais sont ajustés sur des lignes mineures, encore une fois sans hausse pour les clubs. Il est notamment instauré une amende à l'attention des officiels (arbitres, observateurs, délégués) dans le cas d'absence d'envoi du rapport demandé par une commission régalienne, au même titre que les clubs.

Vote des tarifs à l'unanimité des membres (annexe 3).

PLANNING DES VISITES CLUBS

Plusieurs Assemblées Générales de clubs se tiennent dans les prochains jours. Important que des membres de l'équipe assistent à ces événements primordiaux dans la vie de nos clubs.



AG SAS NOTRE DAME – 03 juillet 2024 – Laetitia LERIN et Caroline LAUSEILLE.

AG STELLA – 03 juillet 2024 – Renaud LEGAL et Jean Marc LALET.

AG COC CHAMIERS – 05 juillet 2024 – Jonathan BLONDY.

AG US COQUELICOTS MEYRALS – 05 juillet 2024 – José DA SILVA.

AG SAINT AULAYE SPORTS – 05 juillet 2024 – Noé RASPADO.

AG FSB – 13 juillet 2024 – Alicia BERNARD.

POINTS DIVERS

Jonathan informe de l'agenda des prochains jours :

03/07/2024

14h00 – RDV CAP RUGBY

Hébergement de joueurs Espoirs au Centre Technique pour l'ensemble de la saison

15h00 – RDV PERI OUEST

Manifestation Octobre Rose, le District serait pilote.

Jonathan souhaite tisser un partenariat avec l'association JEUNES & ROSES pour l'ensemble du mandat.

19h20 – PASSAGE RADIO LA DEMI HEURE SPORT

05/07/2024

11h00 – RDV avec Alain BLOSSIER, Instructeur Discipline lors de la saison 2023/2024

09/07/2024

19h00 – PASSAGE RADIO RLP SPORTS

Il propose ensuite un document synthétique sur les délégations financières en matière d'engagement de dépense, de signature de devis ou de validation de factures. Un système de montant plafond avec des signataires attitrés permettra de verrouiller les dépenses dans une certaine limite. Le principe est validé par les membres à l'unanimité après explication.

Les appels à candidature concernant l'apprentissage seront publiés mardi 02 juillet. L'appel à candidature pour le Service Civique pour venir en soutien aux techniciens va être lancé également.

La question du naming sur les compétitions Départemental 1, Départemental 2 et le challenge Sérripub doit être envisagé. La question de l'équipementier du District doit aussi être réfléchi puisque la convention avec Sérripub terminait au 30 juin 2024. Un appel d'offre va être rédigé par Jonathan BLONDY.

Plusieurs conventions sont à actualiser avec l'USEP, l'UNSS et l'UFOLEP, ainsi qu'avec les deux amicales (AEF24 et UNAF24).



PAROLE AUX INVITES

Eric PESTOURIE félicite le CODIR pour son élection, et souhaite pouvoir continuer à marcher main dans la main avec le Comité Directeur et les commissions, notamment au travers du Carton Vert Attitude + ou du football diversifié. Le Carton Vert doit vraiment rentrer dans les mœurs. Il remercie l'équipe pour l'invitation.

Patrick BUFFIERE félicite également le nouveau Comité pour son élection. Il a bon espoir d'un travail au service des clubs. Il se réjouit d'être un partenaire du Pôle Arbitrage et de pouvoir travailler main dans la main. Il souhaite vivement que la convention avec le Procureur puisse être signée le plus rapidement possible. Au-delà des arbitres, cela peut totalement être mise au service des autres acteurs du football et protéger l'ensemble des victimes de violence.

La création d'un challenge du Fair-Play sur le niveau Départemental 3 est une idée pertinente, qui sera évoquée en Comité Directeur de l'UNAF24. L'idée a déjà été évoquée et fait son chemin. Il est heureux que l'UNAF24 soit invitée de façon permanente à participer aux travaux du CODIR.

Bernard LAGARDE, représentant la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine remercie le Président et son Comité Directeur pour l'invitation. Il félicite l'équipe en place pour son élection démocratique. Il est heureux de voir le travail énorme abattu en une semaine de travail et admet être optimiste, au nom de la Ligue, devant l'équipe en place qui semble déjà très bien structurée.

Un tour de table est effectué permettant de faire remonter deux interrogations.

Quentin DELANNES évoque l'idée d'un prélèvement automatique à destination des clubs. Jonathan lui répond que l'idée est bien dans les tuyaux et fait l'objet d'un travail entre les élus et Marie Annick DUJARRI. Vincent GUILLAUMEAU alerte sur le timing des prélèvements, afin de ne pas mettre les clubs en difficulté.

Nathalie LONGUEVILLE demande les critères du challenge du Fair-Play suite à sa présence sur une Assemblée Générale. Réponse : Le règlement intérieur est envoyé en début de saison à tous les clubs concernés.

Les membres du CODIR programment ensuite l'ensemble des réunions du Comité pour la saison 2024/2025. Elles seront toutes programmées à 19h30.

Dates retenues : Lundi 26 août, Lundi 04 novembre, Lundi 06 janvier, Lundi 03 mars, Lundi 05 mai et Lundi 26 mai. Enfin, l'Assemblée Générale de fin de saison se déroulera le Samedi 21 juin au matin.

Le Président,
Jonathan BLONDY

Le Secrétaire de séance,
Benjamin HAUTIER



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



ANNEXE 1 - CALENDRIER GENERAL SENIORS

CALENDRIER GENERAL DE LA SAISON 2024/2025 (Version V1) du 01.01.2024

SAISON 2024 / 2025 - VERSION DU 01 / 07 / 2024 - SENIORS HOMMES

Mois	2024							2025						
	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEBVIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN			
FFF	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31			
Regions	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31			
Garçons Seniors	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31			

DATES IMPORTANTES

- Ascension : 29 mai 2025
- Pentecôte : 9 juin 2025
- Journée Nationale des Débutants U6-U9 : Non connue
- Champions Divs Régional : Non connue
- JF : Journée de la femme : A définir
- Finale départementale
- FR : Finale phase Régionale
- Finale
- entrée U6/U7 et féminine : A définir
- Rentrée U10/U11 : 14 septembre
- Rentrée U8/U9 : 21 septembre

District de football Dordogne - Périgord - 0507 2024



ANNEXE 2 - ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS

ACCESSIONS - RETROGRADATIONS 2024/2025

DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE-PERIGORD



Nombre d'équipes reléguées LFNA		0	1	2	3	4	5	6
Départemental 1	Accessions	2	2	2	2	2	2	2
	Rétrogradations	4	3	4	5	6	7	8
Départemental 2	Accessions	2	2	2	2	2	2	2
	Rétrogradations	4	3 + PM 9 ^e	4	4 + PM 8 ^e	5	5 + PM 7 ^e	6
Départemental 3	Accessions	2	2	2	2	2	2	2
	Rétrogradations <i>si 5 poules de D4</i>	2 + 2 PM 10 ^e	2 + PM 10 ^e	2 + 2 PM 10 ^e	2 + 3 PM 10 ^e	3	3 + PM 9 ^e	3 + 2 PM 9 ^e
	Rétrogradations <i>si 6 poules de D4</i>	3	2 + 3 PM 10 ^e	3	3 + PM 9 ^e	3 + 2 PM 9 ^e	3 + 3 PM 9 ^e	4
Départemental 4	Accessions	2	2	2	2	2	2	2

Observations :

- 2 montées par poule dans tous les cas de figure.
- Les nombres seuls indiquent le nombre d'équipes par poule. PM signifie « plus mauvais » entre toutes les poules suivant les critères définis aux Règlements Particuliers du District : nombre points/matches joués, goal average/matches joués, nombre buts pour/matches joués.
- La poule de Départemental 1 passe à 12 équipes si 0 descente de Ligue et reste à 14 équipes dans les autres cas.
- Ce tableau vaut pour 12 équipes par poule en D2 et D3. En cas de forfait général d'une équipe ou désistement d'une équipe, celle-ci sera classée dernière de la poule et sera incluse dans le nombre d'équipes rétrogradées.



TARIFS GENERAUX SAISON 2024 / 2025

COTISATION	MONTANT / VARIATION (Saison – 23/24)	
Cotisation club fixe "District"	240 €	Néant
Cotisation club fixe "Ligue"	260 €	Néant
Cotisation club par licence (*Selon situation financière du district au 30/06/2025)	1 € *	- 1 €

ENGAGEMENTS COMPETITIONS SENIORS	MONTANT / VARIATION (Saison – 23/24)	
Départemental 1 Seripub Kappa	135 €	Néant
Départemental 2	125 €	Néant
Départemental 3	115 €	Néant
Départemental 4	105 €	Néant
Critérium à 8	50 €	Néant
Coupe Département Dordogne	85 €	Néant
Coupe du District	70 €	Néant
Challenge Seripub24.fr	35 €	Néant

ENGAGEMENTS COMPETITIONS FEMININES SENIORS	MONTANT / VARIATION (Saison – 23/24)	
Championnat Féminin à 8	50 €	Néant
Championnat Féminin à 11	50 €	Néant
Challenge Féminin à 8	35 €	Néant
Coupe Dordogne Féminines à 11	20 €	Néant

ENGAGEMENTS COMPETITIONS JEUNES	MONTANT / VARIATION (Saison – 23/24)	
U19 Championnat	50 €	Néant
U19 Coupe Dordogne	30 €	Néant
U17 Championnat	50 €	Néant
U17 Coupe Dordogne	30 €	Néant
U15 Championnat	50 €	Néant
U15 Coupe Dordogne	30 €	Néant
U15 Coupe District	30 €	Néant
U13 Championnat	35 €	Néant
U13 Coupe Dordogne	30 €	Néant
U11 Championnat	30 €	Néant
U7 - U9 (quel que soit le nombre d'équipes)	10 €	Néant



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



ENGAGEMENTS COMPETITIONS FEMININES JEUNES	MONTANT / VARIATION (Saison – 23/24)	
Championnats U18F et U15F à 11	25 €	Néant
Championnats U18F et U15F à 8	25 €	Néant
Championnats U13F et U11F à 8	10 €	Néant
Championnats U13F et U11F à 5	10 €	Néant
Coupes U18F et U15F à 8	10 €	Néant
Coupes U11F et U13F	10 €	Néant

ENGAGEMENTS COMPETITIONS FUTSAL	MONTANT / VARIATION (Saison – 23/24)	
Championnat Seniors	50 €	Néant
Coupe Dordogne Futsal Seniors	30 €	Néant
Challenge Hivernal Seniors	25 €	Néant
Coupe Futsal Féminines Seniors	15 €	Néant
Coupe Futsal U18/U17	15 €	Néant
Coupe Futsal U15	15 €	Néant
Coupe Futsal U18F	10 €	Néant
Coupe Futsal U15F	10 €	Néant
Coupe Futsal U13	15 €	Néant
Coupe Futsal U11	10 €	Néant
Coupe Futsal U13F	10 €	Néant
Coupe Futsal U11F	10 €	Néant
Challenge U9	10 €	Néant

FORFAIT	MONTANT / VARIATION (Saison – 23/24)	
<i>Seniors</i>		
Forfait 1er	30 €	Néant
Forfait 1er - le jour du match	60 €	Néant
Forfait 2ème	40 €	Néant
Forfait 2ème - le jour du match	80 €	Néant
Forfait 3ème	80 €	Néant
Forfait 3ème - le jour du match	160 €	Néant
Forfait Général	80 €	Néant
Forfait dans 3 dernières journées	120 €	Néant
<i>Jeunes</i>		
Forfait Jeunes à 11 - 1er	30 €	Néant
Forfait Jeunes à 11 - 2ème	40 €	Néant
Forfait Jeunes à 11 - 3ème et (Forfait Général)	80 € (80)	Néant
Forfait Jeunes à 8 - 1er et 2ème	18 €	Néant
Forfait Jeunes à 8 - 3ème (excepté Brassage)	33 €	Néant



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



FRAIS ADMINISTRATIFS	MONTANT / VARIATION (Saison – 23/24)	
Création de club (Remboursement 50 % si deux années consécutives d'existence)	300 € *	Néant
Absence club Assemblée Générale annuelle	100 €	Néant
Absence club Assemblée Générale financière	50 €	Néant
Envoi recommandé	7 €	Néant
Envoi tardif dossier engagement /jour de retard	10 €	Néant
Envoi tardif feuille de match	10 €	Néant
Feuille de match mal renseignée	5 €	Néant
Licence manquante	15 €	Néant
Licence manquante dirigeant	5 €	Néant
Licence manquante Foot Educatif	5 €	Néant
Frais procédure Litiges et Contentieux	20 €	Néant
Réserve technique	30 €	- 10 €
Frais procédure appel	100 €	Néant
Non réponse à renseignements demandés	50 €	Néant
Absence rapport d'officiels	20 €	+ 20 €
Absence rapport d'officiels - Récidive	50 €	+ 50 €
Renseignements erronés	150 €	Néant
Renseignements ou documents officiels falsifiés	220 €	Néant
Non utilisation de la FMI	30 €	Néant
Non transmission feuille de match seniors	100 €	Néant
Non transmission feuille de match jeunes	25 €	Néant
Licencié suspendu participant au match	60 €	Néant
Participation joueur non qualifié (limité à 6 joueurs soit 150 € maximum)	25 €	Néant
Participation joueur non licencié	100 €	Néant

FRAIS	MONTANT / VARIATION (Saison – 23/24)	
Seniors		
Modification matchs inférieur à 7 jours	15 €	- 5 €
Modification à partir du vendredi 12h avant match	30 €	Néant
Jeunes		
Modification matchs inférieur à 7 jours	8 €	Néant
Modification à partir du vendredi 12h avant match	10 €	Néant
Non saisie score Jeunes U11-U13 avant mardi 0h	10 €	Néant
ABSENCE AUX CONVOCATIONS		
Club non excusé	100 €	Néant
Absence partielle non excusée /personne	30 €	Néant
Club excusé non représenté	30 €	Néant



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



AMENDES DISCIPLINAIRES	MONTANT / VARIATION (Saison – 23/24)	
Frais de dossier disciplinaire	40 €	Néant
Fraude sur identité	320 €	Néant
Abandon de terrain	80 €	Néant
Envahissement de terrain	100 €	Néant
Coup à officiel sans blessure	500 €	Néant
Coup à officiel avec blessure	800 €	Néant
Bousculade à officiel	500 €	Néant
Dossier en instruction	50 €	Néant
1er avertissement	15 €	Néant
2ème avertissement	15 €	Néant
3ème avertissement	25 €	Néant
1 match de suspension ferme	25 €	Néant
2 matchs de suspension ferme	30 €	Néant
3 matchs de suspension ferme	35 €	Néant
4 matchs de suspension ferme	40 €	Néant
5 et 6 matchs de suspension ferme	65 €	Néant
7 à 9 matchs de suspension ferme	80 €	Néant
1 mois de suspension ferme	60 €	Néant
2 mois de de suspension ferme	80 €	Néant
3 et 4 mois de suspension ferme	85 €	Néant
5 et 6 mois de suspension ferme	100 €	Néant
7 mois à 12 mois de suspension ferme	200 € - retrait de point	Néant
Entre 13 mois et 2 ans de suspension ferme	300 € - retrait de point	Néant
Plus de 2 ans de suspension ferme	400 € - retrait de 3 points	Néant

INFRACTION OBLIGATIONS	MONTANT / VARIATION (Saison – 23/24)	
<i>Statut des Educateurs</i>		
Départemental 1	300	Néant
Départemental 2	150	Néant
Départemental 3	150	Néant
<i>Statut de l'Arbitrage</i>		
Equipe première - Par année et arbitre manquant	120	Néant
Equipes réserves - Par année et arbitre manquant	30	Néant
<i>Statut des Equipes et des Jeunes</i>		
Départemental 1	100	Néant
Départemental 2	50	Néant

SURFACE TECHNIQUE	MONTANT / VARIATION (Saison – 23/24)	
Applicable à toutes les divisions - manque traçage signalé par arbitre ou délégués	40 €	Néant

INDEMNITES KILOMETRIQUES	MONTANT / VARIATION (Saison – 23/24)	
Indemnité kilométrique équipe	1,6	Néant
Déplacement convocation commission / Mission District	0,446	Néant
Membres bénévoles defiscalisés (par Km parcouru)	SELON BAREME FISCAL EN VIGEUR	Néant

TARIFS GENERAUX – SAISON 2024 / 2025